

# Budget, un excédent appréciable

C'est exceptionnellement que la réunion du Conseil municipal s'est réunie un samedi matin, pour le vote du budget. Après la lecture détaillée du budget 2017, les différents postes évoqués n'ont amené que très peu de commentaires. Le budget s'équilibre pour la section fonctionnement à 1 928 346 euros et en section d'investissement à 1 356 913 euros.

« Nos finances sont bonnes, et, actuellement, il est de notre intérêt, compte tenu des taux très bas, d'emprunter. Notre budget est un bon budget et nous avons en cours beaucoup de travaux. Nous avons dégagé un excédent de 640 000 euros que nous allons utiliser en partie pour financer les 400 000 euros de travaux en cours, on ne le laisse pas dormir ! », explique le maire, Dominique Cavaillols.

**Taux des taxes.** Les trois taxes locales sont maintenues aux taux de 2016, soit taxe d'habitation : 9,37 % ; taxe sur le bâti : 17,28 % et la taxe sur le non bâti : 70,82 %.

**Indemnité des élus.** Afin que le montant des indemnités dévolues aux élus ne soit pas augmenté, il a été décidé que les taux de l'indice 1022, seront ramenés à 41 % (au lieu



**Les travaux de restauration de l'église font partie des grands travaux lancés dans la commune en 2017.** PHOTO M.L.

de 43 %), pour les adjoints à 13,5 %, pour le cinquième adjoint à 8,75 % et pour les conseillers délégués 3,55 %.

**Subventions.** Les subventions accordées aux 26 associations de la commune sont reconduites. Une subvention exceptionnelle sera déblocuée pour les cérémonies de l'anniversaire du jumelage Barsac/Wollstein.

**Regards d'assainissement.** 27 regards sont en mauvais état. Une nouvelle technique permet, sans

changer l'installation existante, de la rénover et de la consolider. Le marché est attribué à Subterra pour un montant de 26 805 euros.

**Parking du stade.** Il est pratiquement terminé. Un emprunt de 200 000 euros a été effectué auprès de la Caisse d'épargne de Poitou-Charentes à un taux fixe de 1,74 % / an. Sur la vue de ces taux bas, Hugues Dufour, suggère de renégocier le taux d'emprunt des anciens crédits.

**Michel Laville**